

NOTICE DE SECURITE

Intitulé de la manifestation:

Lieu:

Tél. :

Nom de l'organisateur:

La manifestation se déroulera du : **au :**

Nom de l'organisme agréé (pour les manifestations avec CTS ou gradins) :

Effectif en simultanée lors de la manifestation:

Nombre Public :

Nombre Personnel :

Classement de la manifestation

Type : PA avec activité de type

Catégorie :

DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION
--

La manifestation se déroulera en : Diurne / Nocturne.

Implantation :

L'ensemble du site réservé à l'organisation de cette manifestation sera accessible par Marseille

les installations utilisées seront les suivantes :

1/ équipement sportif (plein air)

Vestiaires

- Terrain de Foot
- Multisport 1
- Multisport 2
- Parcours de Santé
- Piste de VTT
- Boulodrome
- Terrain de beach
- Mur d'escalade
- Tout

2/partie Etablissement

- réfectoire
- cuisine
- salle 1
- salle 2
- salle petite enfance

voir plan d'implantation et de situation des installations.

Construction :

Tribunes : oui non Dimensions :
Effectif déclaré :

Podiums : oui non Dimensions :

Affectation : Type :

Tentes: oui non Surface :
Affectation : Type :

Chapiteaux : oui non Surface :
Affectation :: Type

Stands : oui non Surface :
Affectation : : Type :

Car podium : oui non
Affectation :

-Fournir la note de calcul des tribunes, validée par un organisme agréé.

-Fournir l'extrait du registre de sécurité des tentes ou chapiteaux en cours de validité.

-Fournir un plan d'implantation des aménagements intérieurs des CTS (lorsque cela le nécessite)

- Fournir les procès-verbaux de classement au feu desdits aménagements : ossatures, cloisonnements, moquettes, tentures, tissus, panneaux, banderoles .
- Fournir les attestations de montage (CTS, Tribune, installation électrique temporaire, podium ...)

L'ensemble des attestations de montage seront tenus à disposition de la Commission de Sécurité.

Dégagements pour les activités PA

L'enceinte dispose de sorties donnant accès sur le Marseille

Au	une sortie de	m totalisant	UP	
A	une sortie accessoire de	m totalisant		UP
Au	une sortie de	M totalisant	UP	

Soit sorties totalisant UP et permettant d'accueillir de 501 à 3000 personnes comme le précisent les dispositions de l'article PA 7.

Il est précisé que pour permettre le contrôle des admissions du public le centre départemental maintien fermé un des accès lorsque le nombre de personnes ne dépassent pas 500 . Toutefois le gardien préposé au site dispose des clés afin d'en permettre son ouverture (PA 8)

Voir plan d'implantation.

Dégagements (en cas d'installation de CTS) :

Tentes (nombre):

Nombre de sorties :

Largeur :

Largeur :

Largeur :

Chapiteaux (nombre):

Nombre de sorties :

Largeur :

Largeur :

Largeur :

Voir sur le plan d'implantation.

Electricité :

elles répondent aux dispositions des articles EL 1 à EL 23

Utilisation Alimentation EDF à l'occasion de la manifestation oui non
 Utilisation Groupe électrogène à l'occasion de la manifestation oui non
 Les vérifications des installations électriques temporaires seront tenus à disposition de la Commission de Sécurité.

Eclairage :

L'éclairage normal de l'exploitation du site en particulier pour répond aux dispositions des articles EC 1 à EC 6.
 En l'application de l'article PA 11\$2, l'éclairage de sécurité répond aux dispositions des articles EC 9 et EC12 et EC 15.

Utilisation éclairage Normal : oui non
 Utilisation éclairage Sécurité : oui non

Moyens de secours intérieurs :

-La défense incendie est assurée par hydrants (voir détail sur le plan)
 -L'ERP dispose des moyens d'extinction appropriés aux risques (extincteurs et RIA)

Fournir copie des vérifications annuelles des extincteurs en annexe

Système d'alarme :

-Utilisation Mégaphone/sifflet : oui non

-Par sonorisation (à l'intérieur de l'ERP)

Alerte :

par téléphone urbain : n° téléphone :
 par téléphone mobile : n° téléphone :

Consigne de sécurité : *afficher à chaque sortie*

Plans : *afficher à chaque sortie*

Service de sécurité :

La surveillance du site est assurée par 1 gardien en permanence

Personnel de sécurité supplémentaire: oui non

Nombre :